REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES INCLUSIVES (DEFIS)

COORDINATION INTER-REGIONALE DE MANAKARA

PROGRAMME DEFIS

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le **Programme de Développement des Filières Agricoles Inclusives (DEFIS)** recrute **un (01) Chauffeur** pour la **Coordination Inter-Régionale (CIR) de Manakara**.

1. LIEU D'AFFECTATION

Le poste est basé à **Manakara**, avec de fréquents déplacements dans les régions **Vatovavy, Fitovinany et Atsimo Atsinanana**, ainsi que dans d'autres régions de Madagascar selon les besoins du Programme.

2. PRINCIPALES ATTRIBUTIONS

Sous la supervision du **Chargé Administratif et Financier (CAF)**, le Chauffeur aura notamment pour missions de :

- conduire les véhicules du Programme sur route, pistes, en brousse et sur longue distance ;
- assurer le transport des membres de l'équipe du Programme et des personnes dûment autorisées dans le cadre des activités de DEFIS ;
- veiller à la sécurité des passagers et au respect des règles de sécurité routière ;
- effectuer les contrôles de routine avant chaque déplacement et veiller au bon état de fonctionnement du véhicule qui lui est confié ;
- assurer l'entretien courant et la propreté du véhicule et signaler toute anomalie ou besoin de réparation ;
- tenir régulièrement à jour le carnet/tableau de bord du véhicule, notamment les kilométrages, déplacements et consommations de carburant ;
- veiller à l'utilisation exclusivement professionnelle du véhicule et à l'intégrité des équipements et outillages embarqués ;
- effectuer les courses administratives et autres tâches logistiques relevant de ses compétences.

3. PROFIL REQUIS

Le candidat devra :

- être titulaire au minimum du **BEPC** ;
- être titulaire d'un **permis de conduire valide de catégorie A-B-D** ;
- justifier d'au moins **cinq (05) années d'expérience professionnelle dans la conduite de véhicules**, dont une expérience dans la conduite de véhicules **4x4**, sur route, pistes, en brousse et sur longue distance ;

- disposer de bonnes connaissances pratiques en mécanique automobile ;
- être apte à communiquer en français ;
- faire preuve de responsabilité, d'intégrité, de disponibilité, de dynamisme, de ponctualité et d'honnêteté.
- Une expérience professionnelle auprès d'un projet ou programme de développement constitue également un atout.

La connaissance des zones d'intervention du Programme dans les régions **Vatovavy**, **Fitovinany et Atsimo Atsinanana** constitue un atout.

Le recrutement est prévu pour un contrat d'un (01) an renouvelable sur la base d'une évaluation satisfaisante des performances, conformément aux dispositions applicables au Programme.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier devra comprendre :

- une lettre de motivation rédigée en français et adressée à Monsieur le Coordinateur Inter-Régional du Programme DEFIS – CIR Manakara ;
- un curriculum vitae détaillé et à jour, avec les coordonnées des personnes de référence ;
- une copie du diplôme ou justificatif du niveau d'études requis ;
- une photocopie certifiée conforme à l'original du permis de conduire en cours de validité ;
- les copies des certificats ou attestations de travail justifiant les expériences professionnelles déclarées.

5. MODALITÉS DE DÉPÔT

Les dossiers de candidature devront être adressés à :

Monsieur le Coordinateur Inter-Régional du Programme DEFIS – Manakara
Bâtiment TTMR Vatovavy Fitovinany – en face du Bazar Tanambao, Manakara 316

Les candidatures devront être déposées **sous pli fermé** portant obligatoirement la mention :
« Réf. : Avis de recrutement – Chauffeur CIR Manakara »

Date limite de réception des candidatures : 02 OCTOBRE 2026 à 16H00

Tout dossier incomplet ou reçu après la date et l'heure limites de dépôt pourra ne pas être pris en considération.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement.

Fait à Manakara, le 16 septembre 2026
Pour le Programme DEFIS

